



Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication

DLA – Synthèse des réponses au questionnaire 2018

Suite à l'envoi d'un questionnaire aux fédérations membres de la COFAC concernant les attentes et les solutions apportées par le dispositif DLA, ce document synthétise les questions et les différentes réponses obtenues auprès des membres de la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC).

Pourquoi avez-vous sollicité un DLA ?

Trois grandes thématiques ont émergé concernant les motivations des associations pour un travail dans le cadre du dispositif DLA : projet associatif et développement, ressources humaines et professionnalisation des structures.

Projet associatif et développement

- Faire un état des lieux de la structure
- Demande d'aide à la structuration du projet culturel
- Etre accompagné sur le projet de développement
- Définir une stratégie de développement de l'association
- Accompagnement à la structuration de l'association
- Réflexion sur la notion d'utilité sociale et les valeurs liées au projet

Ressources humaines

- Pérennisation des postes salariés
- Organisation des ressources humaines
- Réflexion sur les relations salariés / membres administratifs / bénévoles
- Gestion et organisation de l'équipe salariée
- Mise en place d'une convention collective pour l'équipe salariée

Professionnalisation

- Besoin de professionnalisation dans les domaines de la communication, des outils de gestion et comptabilité, outils de gestion du personnel
- Besoin de reconnaissance des partenaires financiers.

Comment le DLA a répondu à ce besoin ?

Le dispositif a permis :

- Un diagnostic pertinent avec des intervenants compétents
- Un accompagnement pour une réflexion sur le projet associatif jusqu'à sa rédaction
- Un travail personnalisé qui a apporté des outils théoriques et techniques adaptés aux besoins
- Un accompagnement qui a conduit à des réponses et des solutions très pratiques qui se mettent en place au fur et à mesure, sur le long terme

- Un accompagnement avec des intervenants spécialistes sur les différents sujets
- Une proposition du projet associatif à des financeurs.

Que reprenez-vous du DLA ?

Ce dispositif a permis aux structures :

- de prendre du recul sur leur organisation
- d'entamer avec toute l'équipe une véritable réflexion sur le projet associatif, le fonctionnement et le développement de la structure, qui n'aurait pas été possible sans un accompagnement
- un travail de réflexion et les résultats obtenus sont facteurs d'évolution, de changement positif et de développement du projet associatif
- ce travail sur le long terme, et qui mobilise parfois plus que prévu les équipes, sert de référence et de base de travail pour le futur
- ce dispositif s'adapte bien, par un travail personnalisé, aux demandes spécifiques de chaque structure
- outre le travail de réflexion sur le projet, permet d'obtenir des solutions concrètes et plus immédiates aux problématiques de gestion de l'association (comptables, ressources humaines...)
- la réalisation du projet associatif, malgré la difficulté par rapport au temps imparti dans le cadre du dispositif
- de « rester en veille », conserver une certaine dynamique pour s'adapter aux différentes évolutions.

La mission du DLA a-t-elle répondu à vos attentes ?

Les structures semblent très satisfaites du dispositif dans l'ensemble, exceptée une structure qui a émis une réserve sur un intervenant, mais qui après avoir été remplacé a complètement répondu aux attentes.

Le travail engagé par les associations a été l'occasion d'une remise en cause et d'une réflexion en profondeur au sein des structures et surtout l'occasion d'être en contact avec de nombreux interlocuteurs.

L'accompagnement dans le cadre du DLA permet le montage d'un projet, jusqu'à la réalisation concrète de celui-ci.

2018

Pour nous contacter :

COFAC

22 rue Oberkampf - 75011 PARIS

www.cofac.asso.fr cofac.coordination@cofac.asso.fr

Tél. 01 43 55 60 63



GROUPE



Cette action est financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel régional Île-de-France et Île-de-France 2014-2020